
Embargo : mardi, 4 février 2014, 11h15

«Réformer la RPC - Comment mieux intégrer les énergies renouvelables dans le marché de l'électricité»

Le Conseil fédéral prévoit un développement conséquent des énergies renouvelables. Dans son message sur la stratégie énergétique, il propose des adaptations du système promotionnel de la Rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). Cela va dans la bonne direction, mais ne suffit pas. Face aux distorsions croissantes du marché par les énergies renouvelables en Europe, des réformes plus résolues seraient nécessaires.

La troisième édition d'«avenir points de vue» montre comment l'intégration des énergies renouvelables dans le marché de l'électricité peut être améliorée. Elle offre aux décideurs politiques des analyses succinctes pour mieux comprendre les faiblesses du système promotionnel actuel et propose des alternatives possibles.

Si la Suisse souhaite impérativement renforcer les énergies renouvelables, une telle extension doit être limitée à un minimum – le potentiel suisse est simplement trop petit et les coûts sont trop élevés. Il est fondamental que l'encouragement soit axé plus sur le marché international, et que les prix déterminent mieux l'exploitation et la structure des renouvelables. Pour la Suisse, un modèle de quotas conviendrait le mieux. Ce dernier obligerait les fournisseurs d'énergie à couvrir une partie de leur écoulement par des énergies renouvelables. Ce modèle devrait être neutre quant aux technologies et intégrer l'extension de la grande hydraulique tout comme les renouvelables en provenance de l'étranger.

Petit-déjeuner pour la presse: Mardi, 4 février 2014, 11h15, entrée dès 08h30, début 09h15, chez Avenir Suisse, Rotbuchstrasse 46, 8037 Zurich.

Publication: «Réformer la RPC - Comment mieux intégrer les énergies renouvelables dans le marché de l'électricité» de Urs Meister, 8 pages, avenir points de vue 3, Avenir Suisse, en annexe et disponible en ligne dès 11h15 sur <http://www.avenir-suisse.ch/fr/35113/reformer-la-rpc/>.

Pour plus d'informations: Urs Meister, Chef de projet, urs.meister@avenir-suisse.ch, 044 445 90 09.